



**Conférence internationale
sur le financement du développement**

**Monterrey, Mexique
18-22 mars 2002**

Distr. générale
20 mars 2002
Français
Original : anglais

Point 9 d) de l'ordre du jour

**Réunion au niveau ministériel :
tables rondes au niveau ministériel**

**Comptes rendus des tables rondes
des parties prenantes**

Note du Secrétariat

Additif

**Table ronde au niveau ministériel A.3,
consacrée à la question des « Partenariats
pour le financement du développement »**

Mardi 19 mars 2002 (après-midi)

1. Les ministres ont salué le projet de consensus de Monterrey comme la manifestation d'un nouveau partenariat pour le développement, même s'il restait en deçà des attentes d'un certain nombre de participants. De l'avis général, après son adoption, il faudrait prendre des mesures énergiques pour l'appliquer et le traduire dans les faits si l'on voulait que cette initiative mondiale produise des résultats. Le succès de celle-ci dépendrait essentiellement de la volonté politique et de la détermination dont feraient preuve les équipes dirigeantes aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement.

2. On a insisté sur le fait que les pays devaient contrôler leur développement. Le processus de développement devait être global et il importait de tenir compte des intérêts de tous dans la formulation et la mise en oeuvre des stratégies, des programmes et des projets. Plutôt que comme une « aide », l'assistance extérieure devait être considérée comme une forme de coopération économique, un moyen d'aider les pays en développement à devenir autonomes et à ne plus dépendre en permanence d'un soutien. Il importait au plus haut point que les pays bénéficiaires mettent au point et contrôlent eux-mêmes leurs programmes de réforme et d'élimination de la pauvreté. Les pays donateurs devraient appuyer l'exécution de ces programmes au lieu d'imposer leurs propres plans de réformes aux bénéficiaires. Le cas de l'Irlande était un bon exemple de ce qu'il fallait faire : ce pays avait été encouragé à fixer lui-même ses priorités en matière de développement et ses partenaires européens l'avaient aidé à les traduire dans les faits. Le Nouveau

Partenariat pour le développement de l'Afrique était une autre initiative récente et importante entièrement contrôlée par les pays en développement intéressés.

3. Constituer des partenariats selon ce principe de contrôle par les pays concernés supposait que soient clairement définis les engagements réciproques et les obligations mutuelles de toutes les parties associées au processus de développement. Les ministres ont souscrit à l'idée que le partenariat devait être l'un des principes de la coopération internationale pour le développement, tout en estimant qu'il fallait continuer de réfléchir aux moyens de faire en sorte que l'adhésion à ce concept débouche sur des résultats concrets.

4. On a mis en relief différents aspects de la notion de partenariat. On pouvait notamment envisager des partenariats entre pays en développement et pays développés, entre pays en développement, entre le secteur public et le secteur privé, et d'autres variantes faisant appel aux composantes de la société civile, en particulier les ONG et les syndicats. On a insisté sur la nécessité de reconnaître pleinement le rôle et la contribution de ces partenaires de la société civile. Les participants ont également souligné que l'objectif de la parité entre les sexes devait être pris en considération dans tous les programmes et projets de développement.

5. Les participants ont présenté plusieurs exemples de l'utilité et des avantages des partenariats internes. On a admis l'idée qu'en matière de développement, l'État devait partager ses responsabilités avec d'autres parties prenantes, à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Si le secteur privé présentait un avantage comparatif dans quelques domaines, un certain nombre de risques et d'activités devaient rester de la compétence de l'État. Le partenariat entre secteur public et secteur privé permettait parfois de tirer parti de leurs points forts respectifs. Plusieurs participants ont donné des exemples de cette forme de collaboration entre les deux secteurs.

6. Les participants se sont accordés à reconnaître que l'aide publique au développement (APD) était indispensable pour atteindre les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire, en particulier dans les pays les plus pauvres. Il fallait appuyer les efforts nationaux visant à améliorer l'éducation et la santé, notamment à lutter contre le sida, mais il était clair que l'on devait également renforcer les capacités, notamment en matière de gestion de l'APD; pour certains participants, les programmes d'aide ne faisaient plus une place assez large à la mise en place d'infrastructures.

7. On a beaucoup insisté sur le fait que tant les donateurs que les bénéficiaires de l'aide devaient assumer leurs responsabilités. Les bénéficiaires avaient des comptes à rendre à leurs citoyens et aux donateurs quant à la conduite des affaires publiques et à leur politique. Les donateurs, de leur côté, avaient de nombreuses responsabilités à l'égard des bénéficiaires, notamment en ce qui concerne le volume, la qualité et l'efficacité de l'aide. Assumer eux-mêmes ces responsabilités au lieu d'en laisser le soin aux ONG devait être une priorité pour les pays développés.

8. On a insisté sur la nécessité d'améliorer la cohérence et la coordination de l'aide publique au développement. Pour bénéficier de celle-ci, les pays en développement étaient souvent tenus de remplir différentes conditions qui variaient selon les priorités et les procédures des divers donateurs. Une meilleure coordination entre ceux-ci pourrait contribuer à alléger la tâche des pays bénéficiaires, notamment des petits États.

9. Nombre de ministres ont souligné qu'il importait de sensibiliser l'opinion publique des pays développés à la nécessité de combler le fossé entre riches et pauvres, et de la rendre plus favorable à une augmentation de l'APD en l'informant mieux de l'utilité de celle-ci et de son efficacité. La Conférence a déjà eu des retombées positives à cet égard et les médias pourraient jouer un rôle considérable dans la poursuite de ces efforts. Si l'annonce d'une augmentation de l'aide faite par quelques grands donateurs dans les jours qui ont précédé la Conférence a été accueillie avec satisfaction, on a fait observer qu'en dépit des augmentations prévues, l'APD resterait bien inférieure aux apports jugés nécessaires pour atteindre les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire et l'objectif de 0,7 % du produit national brut.

10. On a plaidé pour une meilleure harmonisation des politiques des pays développés en matière de commerce, de finances et de développement. Plusieurs participants ont mis l'accent sur les obstacles que représentaient pour le développement des pays en développement les mesures protectionnistes et les subventions intérieures mises en place par les pays développés.

Propositions s'ajoutant au projet de consensus de Monterrey

11. Les propositions ci-après ont été formulées par divers participants :

- Une délégation a donné des précisions sur l'augmentation à venir des flux d'aide annoncée antérieurement par son pays;
- Une délégation a indiqué que son pays proposerait la création d'une loterie mondiale;
- Plusieurs pays bénéficiaires ont recommandé que les donateurs confient l'entière responsabilité de la gestion de leurs programmes d'aide extérieure aux services établis par eux dans les pays bénéficiaires;
- Il a été proposé que les donateurs mettent en commun leurs ressources en alimentant un fonds unique par pays;
- On a proposé que les institutions financières internationales publient des informations sur les pratiques des pays donateurs en ce qui concerne le volume et la qualité de l'aide accordée et d'autres aspects de leurs politiques intéressant le développement des pays en développement, notamment ceux touchant au commerce;
- Deux entreprises du secteur privé ont fait des propositions pour la mise en place de structures et de réseaux d'apprentissage visant à former des entrepreneurs et des gestionnaires dans les pays en développement;
- On a fait valoir que l'Organisation des Nations Unies était particulièrement bien placée pour sensibiliser le public à la nécessité d'accroître les flux d'aide.